

## Revue du notariat

### [Sans titre]

Pierre Ciotola et François Frenette

---

Volume 101, numéro 1, mars 1999

URI : [id.erudit.org/iderudit/1046322ar](https://id.erudit.org/iderudit/1046322ar)  
<https://doi.org/10.7202/1046322ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer cet article

Ciotola, P. & Frenette, F. (1999). [Sans titre]. *Revue du notariat*, 101(1). <https://doi.org/10.7202/1046322ar>

---

Tous droits réservés © PierreCiotola et FrançoisFrenette, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

## LA REVUE DU NOTARIAT

Le 25 mars 1999

Chères consœurs,  
Chers confrères,

Lors des Cours de perfectionnement du Notariat en mars 1998, la profession soulignait les cent ans d'existence de la Revue du Notariat et témoignait de sa reconnaissance envers le notaire Comtois, son directeur depuis plus de quarante ans, et envers son collaborateur immédiat, le notaire Cossette, depuis près de vingt ans.

La Revue du Notariat a bénéficié de la générosité inestimable de son directeur. Roger Comtois a contribué de façon significative à l'évolution de la pensée juridique au Québec et sa direction passionnée, vigoureuse et dynamique de la Revue du Notariat pendant ses quarante dernières années en est le témoignage éloquent. Nous tenons à remercier chaleureusement le notaire Comtois de son travail inlassable comme directeur et à le féliciter vivement pour sa contribution remarquable à la vie juridique québécoise.

Avec modestie, nous relevons le défi de poursuivre l'oeuvre des Roy, Sirois, Lesage, Turgeon, sans toutefois prétendre, faut-il l'avouer humblement et est-ce nécessaire de le souligner, succéder à son plus illustre directeur, Roger Comtois. Avec enthousiasme, nous souhaitons susciter la réflexion sous toutes ses expressions, essais, commentaires de jurisprudence, chroniques législatives. Et nous invitons la communauté juridique à continuer sa collaboration précieuse à la Revue du Notariat.

**Pierre Ciotola**, notaire  
Faculté de droit  
Université de Montréal

**François Frenette**, notaire  
Faculté de droit  
Université Laval